



RÉPONSE AU POSTULAT

| | |
|---------------|--|
| Auteur | Revaz Emmanuel, Les Verts, Rey Laurent, PDCB, Crettenand David, PLR, Chassot Emmanuel, PDCC |
| Objet | Pour un entretien des talus des routes cantonales bénéfique aux finances et à la biodiversité |
| Date | 13.09.2017 |
| Numéro | 5.0286 |

L'emploi d'herbicide fait déjà l'objet d'une interdiction quasi-générale au sein du Service de la mobilité (SDM). Seuls quelques cas très spécifiques, par ailleurs clairement mentionnés dans une directive interne, dérogent à cette règle. Ces dispositions sont rappelées annuellement au personnel chargé de l'entretien. Les contrôles internes d'application de ces règles n'ont pas révélé d'utilisation récurrente d'herbicides (quelques rares cas d'abus ont été constatés et font l'objet des mesures correctives). Le SDM a la volonté d'abandonner complètement à terme le recours à des herbicide ; dans cette optique, il effectue des tests sur des procédés alternatifs de désherbage (par exemple utilisant la vapeur d'eau chaude), afin d'en évaluer les possibilités et conditions d'application, l'efficacité et notamment sa durée, ou encore la proportionnalité des coûts.

Une stratégie, formalisée dans le document interne « Fauchez mieux – le fauchage raisonné », a été élaborée en 2011, prenant en compte la biodiversité et la valeur paysagère ainsi que les premières expériences en la matière effectuées par des communes. Cette stratégie a depuis lors été testée dans de nombreux secteurs du canton. Le bilan effectué en 2017 indique une amélioration sensible de la situation. Il montre cependant que l'application stricte et intégrale de ce concept n'est pas possible sur l'ensemble du réseau routier cantonal. Les aspects paysagers et de biodiversité devront également être renforcés pour atteindre des objectifs de durabilité plus élevés.

Sur cette base, le SDM entend adapter sa stratégie et élaborer courant 2018 une directive d'application pouvant être mise en œuvre sur l'ensemble du réseau ; elle inclura l'élaboration de plans de fauche ainsi que les procédures de contrôle quantitatifs et qualitatifs et de suivi permettant de dresser périodiquement un bilan de la mise en œuvre.

Le SDM dispose désormais des données cartographiques du réseau routier cantonal (application logicielle Mistra), nouvellement à disposition. Il entend utiliser ce support pour planifier l'entretien des talus et élaborer l'ensemble des plans de fauche le long de toutes les routes cantonales où de tels plans sont applicables. Ces plans pourront ensuite être mis, en ligne, à disposition des responsables et du personnel d'entretien.

Il est proposé l'**acceptation** du postulat.

Conséquences sur la bureaucratie : 0.2 EPT en 2018 pour l'adaptation de la stratégie et élaboration de la mise en œuvre, du contrôle et du suivi

Conséquences financières : neutres (coûts supplémentaires de planification, économies attendues au niveau des travaux sur le terrain).

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : 0.2 EPT à partir de 2018 (planification, contrôles, bilans périodiques).

Conséquences RPT : néant (échanges de bonnes pratiques et collaboration accrue avec les voiries municipales)

Lieu, date **Sion, le 26 avril 2018**